

25 ans du Chœur Atout

Projet « Fil rouge »



Présentation et objectifs du projet

Le Chœur Atout est une association regroupant une vingtaine de chanteuses et chanteurs venant principalement de la Riviera vaudoise mais aujourd'hui plus largement du canton de Vaud tout entier, et également des cantons de Fribourg et de Genève. Le répertoire du chœur se compose essentiellement de musique sacrée (gospel, liturgie russe) mais peut également intégrer d'autres styles comme de la variété française. Une autre caractéristique principale du Chœur Atout consiste à chanter dans différentes langues plus ou moins exotiques (français, anglais, swahili, syriaque, etc.).

Ce chœur a été créé en 1997 lorsqu'une douzaine de jeunes a eu l'opportunité d'animer une veillée de Noël à Montreux. Depuis ses débuts, il soutient activement la vie des communautés de l'arc lémanique en animant régulièrement gratuitement des célébrations sous forme de cultes, messes, mariages ou temps de prière. Le Chœur Atout cherche, par ailleurs, à promouvoir les valeurs humaines, d'entraide, d'ouverture à la spiritualité – quelle qu'elle soit – et d'accueil réciproque non seulement dans ses rangs mais aussi dans ses actions.

De plus, le Chœur Atout organise chaque année – excepté en 2020 et 2021 en raison du CoViD – une série de trois concerts, ouverts à tous et libres d'entrée. L'entier des bénéfices récoltés est reversé à une œuvre caritative, ayant au moins une antenne en Suisse romande. Depuis la création du chœur, diverses associations et fondations telles que Cartons du Cœur, SOS futures mamans, Amis de St-Vincent de Paul, Alex & Bryan, ATD Quart-Monde, Go Tandem, etc. ont pu bénéficier de dons.

Cette année nous avons à cœur de soutenir deux antennes de la Société Internationale de Sauvetage du Léman, basées à Clarens (Société de sauvetage « Mon Devoir ») – où nous organisons un des concerts – et à Territet (Société de sauvetage « Dame du Lac »). Ce second lieu a été choisi également en raison du fait qu'un de nos anciens membres, décédé en 2022, a fait partie de cette antenne et nous souhaitons honorer sa mémoire. Ces entités sont à l'image du Chœur Atout des symboles d'entraide et d'investissement de ses membres au service de tiers.

Lors de la saison 2023-2024, les membres du Chœur Atout ont la joie de fêter les 25 ans de celui-ci. Dans ce cadre, un projet particulier a été mis en place sur le thème du « Fil rouge » lors duquel nous aurons le plaisir de faire revivre à notre public un quart de siècle de la vie de notre Chœur. Le programme de nos concerts, qui auront lieu le 25 mai au temple de Mézières (VD), le 26 mai au temple de Clarens et le 1^{er} juin à l'église de Bottens, comportera des chants représentatifs de chacune des cinq périodes de 5 ans que nous avons traversées.

Budget du projet

Le Chœur Atout constitue une association à but non lucratif. Une partie importante du budget ordinaire du chœur provient de la cotisation versée par chaque membre, complétée parfois par des dons de la part de particuliers ou de paroisses auprès desquelles le chœur se produit. Les deux directeurs ne perçoivent en outre pas de rétribution, ni de défraiement pour leur travail, tout comme

les membres du comité. Ces efforts et tant d'autres ont pour but de verser le montant le plus important possible à l'association soutenue.

Afin d'atteindre ce but, nous recherchons des entreprises, des institutions ou des particuliers prêts à aider le Chœur Atout dans le cadre du financement de nos concerts annuels, lors desquels nous espérons accueillir environ 200 personnes par soirée. Les répétitions ont débuté dès fin août 2023, et continueront jusqu'aux concerts avec notamment trois week-ends entiers avec les choristes (le premier en septembre 2023, le deuxième en janvier 2024 et le dernier en avril 2024).

Voici le budget établi pour l'année 2023-2024 et pour lequel une aide est sollicitée :

Poste		Montant budgété (frs)	
Frais	1	Frais de répétition des samedis	400
	2	Frais de répétition : 3 week-ends	3'000
	3	Matériel (partitions, etc.)	1'000
	4	Frais de concerts et générale (conciergerie, cadeaux, divers)	500
	5	Publicité des concerts (flyers et affiches)	500
	6	Défraiements des musiciens et renforts	3'000
	7	Sortie de groupe	400
	8	Don espéré à l'association ¹	2'000
	Total frais	10'800	
Recettes	9	Cotisation des choristes	3'000
	10	Bons culturels (Migros) - estimation	600
	11	Collectes espérées des concerts	3'000
	Total recettes	6'600	
Différence		4'200	

Personne de contact

Pour assurer la vue d'ensemble du projet et pour le coordonner, le comité de l'Association du Chœur Atout met à disposition l'un de ses membres pour répondre à vos questions, à vos remarques, etc. Vous pouvez prendre contact avec :

Sarah Luisier-Curchod

Chemin de la Grotte 37
1611 Le Crêt-près-Semsaies

Mail : sarah.luisier@gmail.com

Téléphone portable : 078 675 06 54

Téléphone fixe : 021 907 25 30

¹ Le montant du don versé à l'association dépend du bénéfice réalisé.